

consigner des indications justes. Celles-ci étant telles, on peut encore douter de la valeur du travail des bureaux. Enfin, admettant même le tonnage constaté en progrès constant, si le prix obtenu ne compense pas le coût, le résultat est contraire de celui qu'on vise, car le tonnage n'est pas encore passé à l'état de sport absolu.

Donc on ne gagne plus rien en verrerie.

Pour remédier à cette situation calamiteuse, on tenta d'un projet de trust, l'an dernier. Ce fut un échec, malgré les phrases sous lesquelles on l'enterra. Ce projet, nous n'avons cessé de le dire, était mort-né. En contradiction avec nos habitudes et nos moeurs, en opposition avec des aspirations légitimes, voilà résumés ses désavantages moraux. Quant à son côté matériel, il était vicié financièrement parlant... Tel quel, c'était un rêve irréalisable.

Au lendemain de la rupture des négociations, nous annoncions que les verriers n'abandonnaient pas tout espoir d'une entente profitable, et qu'ils allaient étudier de nouvelles bases d'accord se rapportant à une action collective contre le syndicat ouvrier et à l'établissement d'un comptoir d'achats.

Nous ne savons ce qui adviendra touchant ce dernier point, mais quant au premier, il devient évident que les verriers devront s'unir pour résister aux prétentions excessives de la main-d'oeuvre.

Dans aucun pays celle-ci n'est payée comme chez nous, et l'on ne voit pas de justification à cette situation privilégiée. Si la verrerie gagnait beaucoup, il ne serait que juste que ses ouvriers en tiraient des salaires surélevés; mais si la verrerie se débat dans des luttes désastreuses, il apparaît juste et nécessaire que la main-d'oeuvre apporte sa part de contribution aux sacrifices à consentir.

On peut penser d'ailleurs que c'est l'intérêt bien entendu de la classe ouvrière elle-même, puisque toute mesure tendant à renforcer la vitalité de notre industrie

nationale, assure à nos ouvriers la continuation de leur occupation professionnelle, à salaires élevés, même après l'établissement des nouveaux barèmes commandés par une exacte appréciation de la situation présente et de ses périls.

La verrerie ne peut plus payer les salaires actuels, et si elle ne parvient pas à les ramener à une cote raisonnable, c'en est assurément fait d'elle, à bref délai.

C'est ce que les producteurs comprennent, et il faut s'attendre de leur part à une action aussi rapide qu'énergique.

Notre pays exporte 95 pour cent de sa production en verres; il lui faut donc des débouchés... Comment conquiert-on des débouchés? Par la concurrence. Or nos verres ont à lutter, avec une main-d'oeuvre plus chère, contre les droits de douane exagérés; ainsi sur les marchés français et allemands, chargés de 60 et des pour cent de droit, sur le marché américain avec 125 pour cent de droits. Si les progrès industriels, les méthodes de fabrication ont donné tout l'abaissement du prix de revient qu'on peut raisonnablement attendre, force est de se rabattre sur les autres éléments concourant à ce prix.

Dans les conditions présentes, nos verriers sont dans l'impossibilité de lutter à l'étranger, — il ne leur servirait même pas de perfectionner leurs organisations commerciales — au contraire, les pays protégés compensent leurs prix d'exportation par des profits plus élevés sur la consommation intérieure et sont par là en état de tenir nos offres en échec. Ne peuvent-ils pas faire fléchir jusqu'à notre cote consommation à nous! Et au dehors, ils nous battent sûrement.

Voilà un résumé de la situation.

Qu'on ne voie pas dans ceci l'expression d'un antagonisme de parti pris contre les ouvriers et qu'on n'accuse pas les maîtres de verreries de vouloir à tout prix partir en guerre contre la main-d'oeuvre. Nos verriers ne demandent pas mieux qu'à vivre en paix et en amitié avec la main-d'oeuvre, du moment que

celle-ci ne prétend pas, per fas et nefas, les ruiner.

Le gouvernement doit également apporter sa part de contribution, en opérant des dégrèvements sur les taxes de transports, pour lesquels on devrait traiter au prix de revient.

Rien que les intérêts perdus sur les sommes consacrées inutilement jusqu'ici, à la mise à grande section du canal de Charleroi, n'eussent-ils pas été mieux appliqués à la justification de pareils dégrèvements!!

C'est faire entendre que l'Etat n'a pas fait son devoir non plus, et que la rénovation de notre industrie verrière attendra aux interventions et aux bonnes volontés éclairées de tous les intéressés.

P. S. — Cet article était écrit avant que ne fût tenue la réunion des Maîtres de Verreries de vendredi dernier, et en suite de laquelle, preuve que nos renseignements avaient été puisés à bonne source, l'avis suivant a été affiché dans tous les établissements:

"AVIS. — Vu les mauvaises conditions dans lesquelles se trouve l'industrie verrière, le personnel est prévenu que le travail ne pourra être maintenu après le 30 avril courant, qu'à des conditions nouvelles qui seront fixées ultérieurement".

FABRICATION DE PLAQUES DE MARBRE

On imite le marbre depuis la plus haute antiquité: les peuples anciens [Égyptiens, Assyriens, Romains], fabriquaient des plaques de marbre qu'ils employaient comme revêtements dans leurs constructions; les Maures ont également fait usage de marbres artificiels. De nos jours on en fait un emploi courant, sous le nom de stuc.

Le "Journal d'Agriculture pratique" [4 février 1904], fait remarquer que dans beaucoup d'écuries on inscrit le nom des chevaux sur des plaques de marbre fixées au-dessus de chaque stable et il indique le moyen de confectionner ces plaques qui peuvent être utilisées dans

Nous ne Sommes pas dans la Combine.

DEMANDEZ NOS PRIX POUR

PELLES, BÈCHES, PELLES A GRAINS ET A CHARBON, ETC.

Nous avons un Fort Stock et nous pouvons fournir de Grandes Quantités.

CANADA HARDWARE CO., LIMITED, MONTREAL.